

ISP - centre antirabique

date : 06/12/2010
vos réf. :
nos réf. : courrier pharmacies
annexe(s) :

contact : Dr J. Vanderpas
tél. : + 32 2 373 31 64
fax : + 32 2 373
e-mail : jean.vanderpas@wiv-isp.be

CONCERNE : adaptation du prix facturé par l'ISP – Institut Scientifique de Santé Publique pour le vaccin rage

Madame, Monsieur,

A ce jour, seul le vaccin HDCV Rage de SANOFI est enregistré en Belgique et donne lieu à remboursement. L'ISP en assure la distribution à la demande des institutions de soins et des médecins.

Le prix du produit a été sensiblement revu à la hausse (prix public TVA comprise augmenté de 18.86 € à 30.38 €) et nous oblige à revoir le prix auquel nous vous le facturons. Il ne nous est pas possible de dire quand ce remboursement sera revu.

Le tableau suivant mentionne le prix actuel (à dater du 1^{er} décembre 2010) et le montant de remboursement auquel le patient a droit suivant son statut de couverture des soins de santé.

A partir du 1 ^{er} décembre 2010	Nouveau prix (TVA comprise)	A charge du patient *
Assuré ordinaire	30.38 € (dont 11.56 € remboursés par INAMI)	18,82 € par dose
BMI, OMNIO	30.38 € (dont 14.51 € remboursés par INAMI)	15,87 € par dose

* Il convient d'ajouter les frais d'envoi (3 € par envoi) lorsque le vaccin n'est pas recueilli à l'ISP-Uccle et les frais administratifs (5 € par prescription).

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



JEAN VANDERPAS

jean.vanderpas@wiv-isp.be

Médecin biologiste Medical Microbiology Laboratory | Communicable and Infectious Diseases
Rue Engelandstraat 642 | 1180 Brussels
T +32(0)2 373 3164 | F +32(0)2 373 3286
GSM 0473/87.02.17
Wetenschappelijk Instituut Volksgezondheid